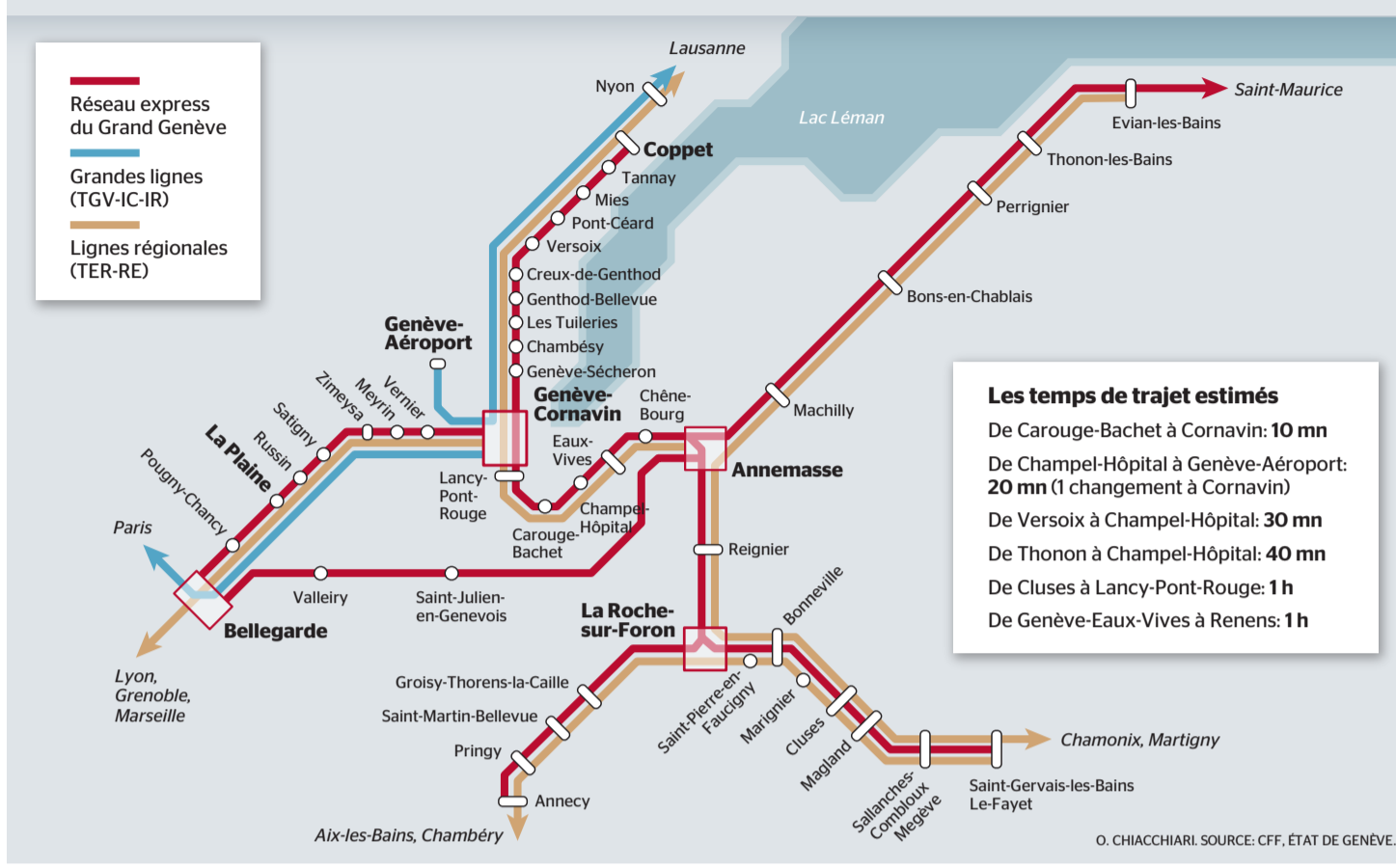


Transports

Le futur réseau express du Grand Genève



# Un billet, une flotte, un RER pour toute la région

## En plus du chantier du CEVA, le réseau express qui s'étend dans tout le Grand Genève se dessine

Marie Prieur

Le schéma fait rêver les pendulaires. Toutes ces lignes reliant les quatre coins du Grand Genève donnent au réseau des airs parisiens ou zurichois, au choix. Et le travailleur transfrontalier de s'imaginer montant dans une rame à Coppet pour rejoindre Chêne-Bourg ou déposant sa voiture à Thonon pour gagner Cornavin par le rail. Pour que le rêve devienne réalité, il faudra patienter jusqu'en décembre 2017. En attendant, en coulisse, les préparatifs vont bon train.

Car, si quelques mauvais langues affirment encore que le CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse) se terminera en cul-de-sac à Annemasse, les autorités franco-suisse et les deux exploitants CFF et SNCF travaillent, quant à eux, à mettre sur pied un véritable RER pour le Grand Genève.

Une philosophie que résume Emmanuelle de Beaufort, cheffe de projet RER à la Direction générale

de la mobilité: «Ce réseau aura une fonction urbaine; périurbaine entre la Haute-Savoie, l'Ain, Genève et Vaud; régionale, proposant des liaisons directes entre Lausanne et Annecy par exemple, ainsi qu'une fonction nationale et internationale grâce à une desserte de l'aéroport, aux trains grandes lignes et aux TGV.»

Issue des rangs de la SNCF, Sandrine Malbrun, directrice adjointe de Transferis - la société conjointe CFF et SNCF, chargée de la com-

### L'enjeu

On compte 550 000 déplacements quotidiens à la frontière du canton de Genève, soit 20% de plus qu'en 2002. 16% se font en transports en commun. Avec la mise en service du CEVA à la fin de 2017, le réseau comprendra 230 km de lignes; 45 gares seront connectées dans un rayon de 60 km autour de la ville. Au cœur de l'agglomération Genève-Annemasse circuleront six trains par heure, 7 jours sur 7. Et sur le reste du réseau, aux heures de pointe, un minimum de deux relations par heure. **M.P.**

mercialisation du futur RER - insiste: «On s'attelle à la conception d'un réseau express sans rupture à la frontière pour le client. L'objectif étant que ce dernier n'ait pas besoin de descendre d'un train à Annemasse pour en prendre un autre.»

### 50 000 clients quotidiens

A terme, ce sont 230 kilomètres de lignes qui seront parcourus et 45 gares qui seront desservies. Selon les études, plus de 240 000 personnes habitent ou travaillent à moins de 500 mètres d'une station du futur RER. Les prévisions tablent sur 50 000 clients quotidiens.

Pour préparer cette nouvelle ère ferroviaire, sur le terrain, les pelleuses et les ouvriers s'activent, construisant les 16 kilomètres du CEVA, le fameux maillon manquant de ce vaste ensemble. Des travaux sont par ailleurs prévus dans les gares d'Annemasse ou encore d'Évian.

En parallèle, une nouvelle société, succédant à Transferis, va voir le jour courant 2014. «L'idée est qu'il y ait un interlocuteur qui gère le tout, précise Simon Zimmermann, le chef de projet, venu lui des CFF. Nous aimerions créer un seul réseau, avec un ticket unique et une flotte unique.»

Pour penser le tout, les experts CFF et SNCF seront réunis à Genève. Car, au-delà de la question du financement des infrastructures ferroviaires, il faut maintenant définir les horaires, les services, la tarification, les interfaces avec les réseaux nationaux, internationaux et les autres moyens de transports, etc.

Leur travail s'appuie sur deux notions clés: gain de temps et «cadencement». «La mise en service du CEVA permettra de gagner une vingtaine de minutes dans les trajets transfrontaliers, poursuit Simon Zimmermann. Entre Coppet et Annemasse, il y aura 6 trains par heure, soit deux de plus que les 4 trains circulant aujourd'hui entre Coppet et Genève.»

### Quel matériel roulant?

Reste tout de même à régler la question du matériel roulant. Car la commande des quelque quarante rames (de 360 places chacune) tarde à venir. «On reste dans les délais», estime Simon Zimmermann. Même s'il faudra se décider au cours du premier trimestre 2014 entre le FLIRT de Stadler et le Regiolis d'Alstom. Histoire de ne pas se retrouver avec des rails flambant neufs sans train à mettre dessus.

## Frontaliers Un outil calcule la cotisation assurance maladie

C'est un outil mis au point par le Groupement transfrontalier européen. En un clic, le frontalier calcule le montant de sa future cotisation pour son assurance maladie. Le 1er juin 2014, ceux qui avaient choisi l'assurance maladie privée française basculeront dans un système adossé à la Sécurité sociale. Pour savoir combien ils devront verser, ils peuvent se munir de leur revenu fiscal de référence et aller sur [www.frontalier.org/cmu.htm](http://www.frontalier.org/cmu.htm). **M.P.**

## Escalade



Soit le nombre de catégories adultes qui ont vu s'imposer un résident de France voisine lors de la course de l'Escalade. Habitant Annemasse, Saint-Julien, Viry ou Cessy, tous ont brillé samedi. Pour ne pas faire de jaloux, on ne citera que Frank Theodor. Né en 2007 et venu de Thoiry, ce jeune coureur a franchi la ligne d'arrivée le premier dans sa catégorie poussins B6. Le détail des résultats sur [www.escalade.ch](http://www.escalade.ch). **M.P.**

## Tourisme



Intitulé «Savoie Mont-Blanc pour les nuls», le nouveau guide des Pays de Savoie est sorti le mois dernier, chez First Editions. Comptant 400 pages, il recèle une foudrante «d'informations générales, anecdotes, curiosités, légendes et portraits sur la destination», indique un communiqué de l'organe de promotion Savoie Mont-Blanc tourisme. **M.P.**

## Nyon

### Création d'un panier de légumes de la région

Soirée «Agriculture contractuelle de proximité», ce mercredi à 20 h à la salle du Conseil communal de Nyon. La Municipalité et l'association Uniterre invitent les habitants et producteurs de la région à imaginer ensemble un «panier de légumes». L'idée: susciter une rencontre entre consommateurs potentiels et agriculteurs. Nyon pourrait ainsi bientôt rejoindre les villes romandes, dont Genève, qui ont instauré des systèmes de paniers il y a plusieurs années déjà. **C.G.**

# Quelle prévoyance pour les frontaliers?

## L'invité

Pierre Zumwald  
Directeur général des Rentes Genevoises



Le frontalier qui habite en France et travaille en Suisse n'a pas le choix: il paie des impôts à la source sur ses revenus en Suisse et se constitue sa prévoyance professionnelle en Suisse, aussi longtemps qu'il y travaille. Il doit également remplir une déclaration d'impôt en France ce qui, selon sa nationalité, son statut matrimonial, sa fortune et d'autres éventuels revenus, peut être particulièrement compliqué.

Le moment de la retraite venu, le frontalier bénéficie du fruit des cotisations versées: une rente AVS et une rente du 2e pilier ou le paiement du capital s'il a choisi cette option. S'il a travaillé en France durant sa carrière, il bénéficiera également d'une retraite française. Si sa résidence est toujours en France au moment de la retraite, il perd son statut de frontalier mais devra toujours s'acquitter de l'impôt à la source sur ses rentes provenant de Suisse et remplir, bien entendu, une déclaration d'impôt française.

Cette situation complexe pose de façon encore plus pressante la question de la constitution d'une prévoyance forte et adaptée aux besoins. Le frontalier peut bénéficier des avantages offerts

par le système des trois piliers en Suisse et se constituer, notamment, une prévoyance liée. Il ne devra dans ce cas pas oublier de déclarer son 3e pilier sur sa déclaration française sous peine de se voir amender. Il peut également souscrire à des produits, en France, fiscalement avantageux comme les livrets A, les livrets de développement durable, les livrets bleus, les livrets d'épargne populaire ou les livrets jeunes.

Une bonne compréhension des systèmes fiscaux de chaque pays et des accords fiscaux entre eux permet d'optimiser fiscalement sa prévoyance. Il ne faut toutefois pas oublier l'essai (avorté) de modification de l'avenant à la convention fiscale franco-suisse, en 2010, qui aurait pénalisé lourdement les travailleurs frontaliers qui souhaitaient rapatrier leur 2e pilier ou, plus récemment, l'éventuelle hausse à 15,5% de la taxation des contrats d'assurance-vie, plans d'épargne en actions et plans d'épargne-logement.

En résumé, dans la prévoyance du frontalier plus rien n'est acquis et il est important de rester vigilant au risque de se trouver fortement pénalisé par des choix non maîtrisés. Des associations comme le Groupement transfrontalier européen peuvent être des conseillers efficaces dans la maîtrise d'une prévoyance «franco-suisse».

## Le Conseil du Léman change de président

### Le Département de l'Ain passe le relais au Canton du Valais. Quel bilan?

Le Conseil du Léman a un nouveau président. Jeudi, Jacques Melly, conseiller d'Etat valaisan, a officiellement succédé à Guy Larmanjat, élu du Département de l'Ain. L'occasion pour ce dernier de dresser un bilan de plus de deux ans d'exercice à la tête de cette instance transfrontalière.

Une période marquée par les festivités organisées pour les 25 ans du Conseil du Léman. «Cela nous a donné l'opportunité de communiquer d'avantage sur nos activités», souligne Guy Larmanjat. Car, malgré un budget de 453 000 francs en 2013, cet organe de coopération transfrontalière demeure méconnu. Créé en février 1987, il est composé des départements de l'Ain et de Haute-Savoie, des cantons de Genève,

du Valais et de Vaud. Il vise à «promouvoir les relations transfrontalières; initier des projets communs de coopération et favoriser l'émergence d'une identité lémanique forte».

Au-delà de la communication renforcée auprès du grand public, l'instance a soutenu plusieurs projets portés par les Unions lémaniques, tels que le recensement des 20 filières d'excellence sur le territoire ou encore le partage d'expérience dans le domaine de l'agriculture. «L'un des moments forts a été la venue durant une semaine de jeunes Suisses de la filière bois à Cormaranche-en-Bugey.» Côté tourisme, «Mobi-léman» a vu le jour. Via une application pour smartphones, il est désormais possible de découvrir des sites touristiques de la région.

Le Valais a d'ores et déjà annoncé son intention de poursuivre ces orientations en mettant l'accent sur la mobilité. **M.P.**

## Saute-frontières

### Verres ou lentilles

Le choix pourrait surprendre ceux qui n'ont pas de problème de vue. Il est pourtant capital pour les myopes allergiques aux lunettes. Un Français mal informé n'est ainsi pas à l'abri de se voir refiler un paquet de légumineuses par un opticien genevois. Car si nos voisins aiment utiliser la métaphore du petit légume sec pour parler de coques sur la cornée, les Suisses, eux, préfèrent évoquer le nom de leur matière d'origine: le verre. Un conseil: n'oubliez jamais de préciser «de contact», cela pourra corriger un mauvais départ. Vu? **C.G.**

